**Les règles de base de l’orthographe**

**II Les accords dans le Groupe Nominal**

Dans un GN, les accords dépendent du nom: le déterminant, les adjectifs épithètes ou les adjectifs épithètes détachés (ou apposés) doivent être accordés au genre (maculin ou féminin) et au nombre du nom (singulier ou pluriel).

**III L’accord sujet-verbe**

1. Le verbe doit être accordé avec le sujet. C’est la partie conjuguée de la forme verbale qui change: la terminaison du verbe ou de l’auxiliaire (dans le cas du verbe conjugué à un temps composé) .
2. Il faut faire attention dans certains cas à bien identifier le sujet: si le sujet est inversé (“demanda-t-*il*”, “Sur la mer roulaient *des vagues*”), il faut bien le repérer; le sujet est parfois éloigné du verbe; s’il y a plusieurs sujets; si le sujet est un mot de sens collectif (*une foule de, beaucoup*...) [voir la fiche sur ce sujet dans la séquence 1]
3. Afin de faire correctement les accords, il faut aussi connaître par coeur les conjugaisons. (voir le point V)

**IV Le problème de l’accord du participe passé**

1° J’écris correctement le participe passé dans sa forme de base (masculin singulier): mets le participe passé au féminin et éventuellement prononce-le; enlève le “e” final qui est la marque du féminin. Tu sauras alors comment écrire la fin du part. passé au masculin: détruit*e*-détruit, mis*e*-mis, fini*e*-fini...

2° Je regarde s’il s’agit d’une forme vraiment verbale (avec un auxiliaire) ou d’un adjectif qualificatif.

Si c’est un adjectif, j’accorde le participe passé avec le nom (ou pronom) qu’il qualifie.

3° Dans le cas de la forme verbale, j’identifie si l’auxiliaire est “être” ou “avoir”:

1) “Etre”: j’accorde le participe passé avec le sujet du verbe.

2) “Avoir”: je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un COD placé avant lui.

- pas de COD ou COD placé après: pas d’accord: le participe reste écrit au masculin singulier.

- COD avant le verbe: j’accorde le participe passé (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec ce COD (pas avec le sujet du verbe!!!)

4° Je rédige ma réponse en suivant cet ordre logique et je fais attention à ce que j’écris [je ne confonds pas “verbe” et “participe passé”, ni “sujet” avec “COD” par exemple]

**V Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons**

1. Le passé simple et l’imparfait pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: -ai /-ais?

-ai: 1ère pers. du sg. du passé simple.

-ais: 1ère et 2ème pers. du sg de l’imparfait.

Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg: “je parlai” donne “il parla” alors que “je parlais” donne “il parlait”. Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

1. Le futur de l’indicatif et le conditionnel présent (ou futur dans le passé): -rais/-rai?

-rais: 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent.

-rai: 1ère personne du sg du futur de l’indicatif.

Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg: “Je vous disais *que je viendrais*” donne “qu’il *viendrait*”; “Je vous dis *que je viendrai*” donne “qu’il *viendra*”. Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

1. Le présent de l’indicatif et le présent du subjonctif aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.

Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: “vendre” ou “lire” par exemple.

“Tu *vois*”, ou “tu vends”, ou “tu lis” (présent de l’indicatif);

“il faut que tu le *voies*”, “que tu le vendes”, “que tu le lises” (présent du subjonctif).

Page 7